

DECISION DU PRESIDENT.CA 007-2019

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision

Demande d'adh sion de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande d'adh sion de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales au GERONTOPOLE.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 24 janvier 2019

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier **WISMAN**

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **31 janvier 2019**



DATE : 17 janvier 2019

N° FACTURE F 05-01-2019

Courrier arrivé le

21 JAN. 2019

Agence Compta DAF

UNIVERSITE D'ANGERS
40, rue de Rennes
BP 73532
49035 Angers Cedex 01

DESCRIPTION	MONTANT
Cotisation adhésion 2019	416,67 €
TOTAL H.TVA	416,67 €
TVA 20,00%	83,33 €
TOTAL TTC	500,00 €

Règlement à réception sans escompte. Taux d'intérêt de retard : 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

Veuillez rédiger tous les chèques à l'ordre de **Gérontopôle Pays de Loire**

Références bancaires : Gérontopôle Pays de Loire
Crédit Mutuel

RIB : Banque : 10278 Guichet : 36811 N° compte : 00012102201 Clé : 36
IBAN : FR76 1027 8368 1100 0121 0220 136 - BIC : CMCIFR2A

Siège social
Gérontopôle des Pays de la Loire
Maison Régionale de l'Autonomie et de la Longévité - 8 rue Arthur III - 44200 Nantes
Tél. 09 75 12 11 20 - Fax. 02 40 89 98 50 - contact@gerontopole-paysdelaloire.fr
Siret 529 999 088 00022 Code APE 9499Z



Courrier à l'attention des adhérents
du GÉrontopôle des Pays de la Loire

Nantes, le 17 janvier 2019

N/Réf. : C 2019-01-03

Objet : Appel à cotisation 2019 GÉrontopôle Autonomie Longévité des Pays de la Loire

Chers adhérents,

« Le GÉrontopôle Autonomie Longévité des Pays de la Loire est un lanceur d'idées et un animateur d'actions. », *Dr Vincent OULD-AOUDIA, Président du GÉrontopôle Pays de Loire.*

C'est dans cette dynamique que l'année 2018 a été marquée par une **réunion de différents collègues ainsi qu'un séminaire des administrateurs** qui se sont tenus en début d'année, des moments forts ayant permis de dessiner la **stratégie de développement du GÉrontopôle PDL sur les trois prochaines années**. Cette année a également permis de **simplifier l'offre de services « Pays de la Loire Silver Eco »**. Pour ce faire, un contrat tripartite entre le Conseil Régional, la Chambre de Commerce et de l'Industrie et le GÉrontopôle PDL a permis de mettre en place des actions significatives et complémentaires.

Aussi les objectifs pour 2019 sont de mettre en œuvre les actions définies ensemble en 2018 dans le but d'optimiser l'accompagnement des acteurs (Colabinov nutrition, Grand Débat citoyen sur la longévité de Nantes Métropoles, propositions à soumettre à la Task Force Innovation du comité filière national Silver Economie, congrès « En mode senior » (3 jours BtoB), Café des Adhérents, conférences...) **mais également de continuer à clarifier l'offre du GÉrontopôle PDL** (plaquette, nouveau site internet).

Les nouveautés de cette année porteront sur la mise en place de nouvelles formations tests au sein du GÉrontopôle Pays de la Loire, la mise en fonction du Club Usagers en partenariat avec les associations d'usagers adhérentes du GÉrontopôle et le lancement du Comité Prospective Economique et du Conseil Scientifique.

Comme l'année dernière, en tant qu'adhérent, vous avez également accès aux initiatives suivantes :

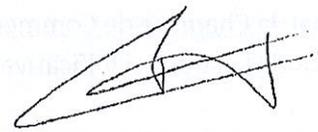
- accès gratuit au Café des Adhérents du GÉrontopôle PDL: rendez-vous mensuel pour débattre d'un sujet de votre choix ;
- participation aux groupes de travail thématiques du GÉrontopôle PDL (ex. GT aménagement de l'habitat, GT Formation...);
- newsletter bimestrielle du GÉrontopôle PDL ;
- possibilité de mettre en valeur vos actions sur le site du GÉrontopôle, dans la newsletter, au cours d'une action collective, conférence, table-ronde... ;
- -45% sur la formation « Tout savoir sur la géronto » du GÉrontopôle PDL ;
- -20% sur la formation « la relation avec les clients seniors » de la CCIR ;
- -20% sur les prestations de conseil et de services du GÉrontopôle PDL ;
- -50% sur la location des espaces d'exposition, salles de réunion et espaces de formation dans les locaux de la Maison régionale de l'Autonomie et de la Longévité située sur l'île de Nantes ;

Le développement d'une politique économique, territoriale et scientifique autour du vieillissement est une volonté partagée de nombreux responsables des territoires et des entreprises, ainsi que des professionnels quel que soit leur secteur d'activité. Le GÉrontopôle PDL et ses partenaires sont forts d'une reconnaissance nationale dans ce domaine et souhaitent collectivement permettre de sensibiliser et mettre en place des initiatives locales exemplaires.

Ainsi, agissons ensemble pour saisir la chance que représente cette mobilisation pour les personnes âgées et collectivement pour notre région.



Docteur Vincent OULD-AOUDIA
Président



Valérie BERNAT
Directrice Générale